



# PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

**Madame Maryline MORLAT**  
**Service de la conservation des musées et du patrimoine culturel**  
Hôtel du département  
Conseil départemental de la Nièvre  
rue de la Préfecture  
58039 NEVERS CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan  
Ile Saint Louis, le 20 septembre 2017

Chère Madame Morlat,

nous sommes heureux de votre retour à notre lettre du 25 août dernier adressée à Monsieur Patrice Joly, président de la Nièvre, précisant nos actions.

Effectivement, nous attendons une écoute attentive et une aide pratique de Monsieur Joly et de ses services, afin de réussir notre programme pilote pour sauver l'Eglise Notre-Dame d'Asnan et participer au développement local par la création d'activités économiques et sociales.

Je réitère l'urgence d'obtenir une suspension de l'autorisation de détruire l'église, afin de pouvoir travailler dans un environnement propice à la réussite de tout projet et enclencher le programme rapidement, dont notre collecte de dons nationale, avant toute issue dramatique irréparable.

Veillez trouver ci-joint le communiqué de Phares De France expliquant plus en détail le programme correspondant.

Comptant sur vous et Monsieur Joly, et dans l'attente absolue de nous rencontrer, croyez, **chère Madame Morlat**, en l'expression de nos sincères et respectueuses salutations.

  
Didier Laquet

PJ : communiqué de Phares De France du 17 septembre 2017.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

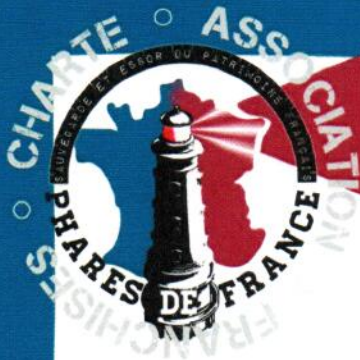
Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEIjYMriQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>





# PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

## COMMUNIQUÉ

17 septembre 2017

### **L'Eglise Notre-Dame d'Asnan pourrait être sauvée de la destruction**

rendez-vous le 25 décembre 2017 à midi au pied du parvis de l'église

**Asnantais, Nivernais, Bourguignons, Français !**  
à tous ceux attachés à la sauvegarde et à l'essor du patrimoine national et local

**La destruction d'une église dépasse toujours le cadre de la commune  
dans laquelle elle est construite**

Après quatre mois de travail quotidien de nos équipes (architecture, administration, juridique, commerce et communication), **Phares De France est fière et heureuse de vous proposer un programme audacieux, innovant et factuel pour sauver l'église et créer une activité économique et sociale locale !**

Nous élaborons actuellement un système économique permettant l'entretien courant d'un édifice, et le cas échéant sa mise en sécurité et sa restauration complète, sans que le budget de la commune s'en trouve déséquilibré.

L'église d'Asnan pourrait être l'édifice pilote d'un tel système.

Pour cela, vous devez le faire valider par la municipalité d'Asnan et la sous-préfecture de Clamecy. Leurs obligations de sécurité publique et de conservation du patrimoine seront alors remplies.

### **CHOSE PROMISE CHOSE DUE**

nous vous proposons le seul plan possible :

- . **accomplir la cession de l'église** à l'euro symbolique à l'association loi 1901 Phares De France, avec le transfert des responsabilités et des charges. La municipalité n'a plus à faire voter la restauration,
- . **lancer l'appel aux dons national et transformer les promesses de dons en dons,**
- . **financer la mise en sécurité de l'église en 2017** et au plus tard le 24 décembre, après la réalisation d'un juste devis des travaux,
- . **financer la restauration complète de l'église en 2019** et au plus tard le 24 décembre 2019,
- . après la restauration totale de l'église et la levée de l'état de péril par la préfecture de la Nièvre, obtenir de l'évêché **une nouvelle dédicace** (consécration) de l'église, **un office mensuel** (qu'un prêtre d'un autre diocèse pourrait servir, après accord des évêchés concernés et consultation du Père Reveneau du diocèse de Nevers aujourd'hui débordé), et un accord pour **une activité culturelle et sociale** respectueuse du lieu,







# PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

- . acheter un local pour y implanter dès 2017 un commerce de notre enseigne existante Ile Saint Louis Patrimoine et un commerce de distribution de produits du terroir et du quotidien en collaboration avec les commerçants et les producteurs locaux.
- . créer un service de livraison à domicile sur Asnan et les villages voisins non desservis,
- . ces commerces reverseront à l'association Phares De France, alors propriétaire de l'église, une part de leur chiffre d'affaires pour permettre l'entretien régulier de l'église restaurée.

**Voilà notre programme consensuel et conforme, en ces 34<sup>ème</sup> journées européennes du patrimoine, à la volonté affirmée du président de la République de sauvegarder le patrimoine français et de trouver un modèle économique le permettant !**

DITES ET FAITES DIRE HAUT ET FORT, aux élus, aux autorités, aux voisins, aux amis, à la famille, aux médias, QUE VOUS VOULEZ CONSERVER VOTRE EGLISE, NOTRE EGLISE, ET QUE VOUS SOUTENEZ LE PLAN DE SAUVEGARDE DE PHARES DE FRANCE !

ECRIVEZ AU MAIRE, Madame Christine FAVIER, AU PREFET, Monsieur Joël MATHURIN ET AU SOUS-PREFET, Monsieur Michel ROBQUIN.

*Souvenez-vous, il y a 143 ans, à Asnan. L'ancienne église était devenue trop dangereuse, la construction d'un nouveau lieu de culte était nécessaire. On délaissa l'ancien bâti, aujourd'hui à l'état de ruine, pour en édifier un nouveau, non loin de la mairie. L'actuelle église Notre-Dame d'Asnan, de style néo-gothique, fut consacrée le 19 juillet 1874. En avril 2017, la municipalité a voté sa destruction. Que de ruines...*

*Votre église peut être le symbole de la France qui se relève, consciente d'elle-même et fière de son Histoire, critère essentiel pour assurer son ouverture sur le monde et son rayonnement.*

*Voilà pourquoi, nous aussi, nous tenons tant à la restauration de l'église d'Asnan.*

*Oui, « nous aussi », car la sauvegarde de Notre-Dame d'Asnan reçoit le soutien d'un grand nombre de villageois, d'un grand nombre de natifs de la commune, de ceux qui y ont connu la joie d'un mariage ou la peine d'un enterrement, le recueillement de l'Eucharistie et la méditation d'une homélie. Sa destruction n'est pourtant pas une fatalité.*

Notre seul objectif est la sauvegarde du patrimoine français et l'essor des territoires ruraux. Nous vous invitons tous à nous aider dans cette tâche ô combien difficile et ô combien riche pour notre pays !

**SOUTENEZ-NOUS SUR : <https://www.pharesdefrance.org> MERCI**

« Il faut arrêter le marteau qui mutile la face du pays ». Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs » (1832).

« Il n'y a pas de mystère dans la création humaine. La volonté fait ce miracle ». Albert Camus (1942).

Didier Laquet, président fondateur  
Rémi Chauvière, secrétaire général  
Louis Lagier, trésorier

